

Initiation à la culture de la qualité et législation

PAB2020 - NSAN

Domaine : **Sciences de la santé publique** Grade académique : **Bachelier : sage-femme - Namur**

Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS 2		VOLUMEHoraire 22 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département paramédical de Sainte-Elisabeth	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benoît Dujardin	RESPONSABLE DE L'UE Baptiste MALACHE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Sophie BAIJOT Marc DASSY Milena JAROSIK Baptiste MALACHE

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
PA-Sage-femme	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette UE contribue au développement d'une culture qualité au cœur de la pratique infirmière.

Elle permet de renforcer la relation de partenariat avec les personnes soignées, ainsi que le travail en équipe et la sécurité des soins.

Elle initie également aux technologies de l'information utilisées actuellement, dans le domaine de la santé (e-santé).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

SUR BASE DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES INTERRÉSEAUX 2022:

C1. S'IMPLIQUER DANS SA FORMATION ET DANS LA CONSTRUCTION DE SON IDENTITÉ PROFESSIONNELLE

- Analyser de façon critique sa pratique professionnelle et ajuster ses objectifs d'apprentissage.

C3. PARTICIPER À LA GESTION HUMAINE, MATÉRIELLE ET ADMINISTRATIVE

- Utiliser les ressources de manière efficiente, responsable et durable.
- Participer à la gestion administrative et logistique des soins.
- Collaborer efficacement avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire et des réseaux de soins.

C7. ASSURER UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE ENVERS LES BÉNÉFICIAIRES ET L'ENTOURAGE PROFESSIONNEL

- Transmettre oralement et par écrit des informations structurées, précises et pertinentes.
- Assurer la continuité et la sécurité des soins par une communication interprofessionnelle efficace.
- Développer une relation d'aide empreinte de respect, d'empathie et de non-jugement.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Cette UE outille l'étudiant afin qu'il puisse :

- Prendre en compte les facteurs humains, dans différents contextes de soin
- Participer à la démarche qualité, selon les bonnes pratiques en la matière
- Développer une communication optimale, en collaboration l'équipe interprofessionnelle, dans différents contextes
- Développer une relation de soin de qualité, pour le.s bénéficiaire.s de soin et pour soi-même et ses collègues
- Utiliser les outils de partage de données en réseaux
- Identifier les dernières avancées en matière d'e-santé et leurs enjeux

CONTENU

Les concepts de la qualité des soins et la sécurité des soins via le prisme du partenariat patient, du travail en équipe interprofessionnelle et en réseau :

- Sécurité et erreurs : développement du modèle de Reason
- Facteurs humains et Crew Resource Management
- Les événements indésirables : postures de communication et outils
- L'assertivité et le (self)leadership dans une équipe
- La transmission des informations et la continuité des soins dans le réseau de soin, y compris par voie numérique
- Les e-services, y compris leur lexique spécifique.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Oster et Braaten. (2020). *HRO : a healthcare handbook for patient safety and quality*. Nursing Knowledge.

Testa J-P., Lafargue J., Tilhet-Coartet V. (2021). *La boîte à outil du leadership*. Dunod.

La bibliographie complète de l'UE sera accessible via les supports de cours.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ASAB2046-ES — E-santé	• Supports Power Point (ou autres), • Ressources de référence accessibles ou renseignées par l'intermédiaire de MOODLE, • Des bases de données issues de la bibliothèque Hénallux, • Complétés des notes de l'apprenant, des exercices et exemples vus aux cours.
ASAB2047-IQSO — Introduction à la qualité des soins	• Supports Power Point (ou autres), • Ressources de référence accessibles ou renseignées par l'intermédiaire de MOODLE, • Des bases de données issues de la bibliothèque Hénallux, • Complétés des notes de l'apprenant, des exercices et exemples vus aux cours.
ASAB2048-LPSF — Législation professionnelle sage-femme	• Supports Power Point (ou autres), • Ressources de référence accessibles ou renseignées par l'intermédiaire de MOODLE, • Des bases de données issues de la bibliothèque Hénallux, • Complétés des notes de l'apprenant, des exercices et exemples vus aux cours.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ASAB2046-ES — E-santé	4 h	Français	Français
ASAB2047-IQSO — Introduction à la qualité des soins	6 h	Français	Français
ASAB2048-LPSF — Législation professionnelle sage-femme	12 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
--------------------------	--

ASAB2046-ES — E-santé	Cette UE s'appuie sur des pédagogies actives et interactives qui incluent : • des cours dispensés en présentiel en auditoire, complétés de cours prévus en mode distanciel. Les consignes organisationnelles et pédagogiques seront renseignées aux cours. • des laboratoires dispensés en présentiel, en sous-groupes, de façon à permettre des apprentissages pratiques et expérientiels. L'étudiant est invité à être acteur de ses apprentissages et à participer activement aux échanges en cours. La présence aux cours et aux laboratoires, ainsi que la prise de notes, constituent un véritable atout pour une bonne compréhension.
ASAB2047-IQSO — Introduction à la qualité des soins	Cette UE s'appuie sur des pédagogies actives et interactives qui incluent : • des cours dispensés en présentiel en auditoire, complétés de cours prévus en mode distanciel. Les consignes organisationnelles et pédagogiques seront renseignées aux cours. • des laboratoires dispensés en présentiel, en sous-groupes, de façon à permettre des apprentissages pratiques et expérientiels. L'étudiant est invité à être acteur de ses apprentissages et à participer activement aux échanges en cours. La présence aux cours et aux laboratoires, ainsi que la prise de notes, constituent un véritable atout pour une bonne compréhension.
ASAB2048-LPSF — Législation professionnelle sage-femme	Cette UE s'appuie sur des pédagogies actives et interactives qui incluent : • des cours dispensés en présentiel en auditoire, complétés de cours prévus en mode distanciel. Les consignes organisationnelles et pédagogiques seront renseignées aux cours. • des laboratoires dispensés en présentiel, en sous-groupes, de façon à permettre des apprentissages pratiques et expérientiels. L'étudiant est invité à être acteur de ses apprentissages et à participer activement aux échanges en cours. La présence aux cours et aux laboratoires, ainsi que la prise de notes, constituent un véritable atout pour une bonne compréhension.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette unité d'enseignement présente une cohérence pédagogique forte en associant les dimensions numérique, qualitative et réglementaire de l'exercice sage-femme.

L'e-santé prépare les étudiantes à l'utilisation des outils numériques en santé, l'introduction à la qualité des soins développe une culture de la sécurité et de l'amélioration continue, tandis que la législation professionnelle fournit le cadre juridique et déontologique indispensable à une pratique responsable.

L'articulation de ces trois enseignements favorise ainsi le développement de compétences professionnelles essentielles à un exercice moderne, sécurisé et conforme aux exigences de la profession de sage-femme.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Deux examens écrits individuels séparés.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale de l'UE correspond intégralement à la somme arithmétique des deux notes obtenues à l'examen écrit.

En première session:

AA ASAB2048: Législation :50% de la note finale

AA ASAB2046 et ASAB2047: E-santé et qualité: 50% de la note finale.

En seconde session:

AA ASAB2048: Législation :50% de la note finale

AA ASAB2046 et ASAB2047: E-santé et qualité: 50% de la note finale.

Conformément au REED 26/27, article 47, en cas d'absence à l'évaluation d'une ou plusieurs AA de l'unité, la note de zéro sera attribuée à l'AA concernée ainsi qu'à l'UE dont elle fait partie.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
—	Evaluation non intégrée via deux examens écrits.
Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ASAB2046-ES — E-santé	UE non intégrée: Un examen écrit individuel pour ASAB2014 (E-santé) et ASAB2015 (Introduction à la qualité des soins).

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ASAB2047-IQSO — Introduction à la qualité des soins	UE non intégrée: Un examen écrit individuel pour ASAB2014 (E-santé) et ASAB2015 (Introduction à la qualité des soins).
ASAB2048-LPSF — Législation professionnelle sage-femme	UE non intégrée: Un examen écrit individuel pour ASAB2048 (Législation professionnelle).

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.